Docusign Envelope ID: 1D5D4AA3-0071-4C67-9C19-0C84CEB7B2B2

TECH SOFT 3D
Société par actions simplifiée au capital de 2 euros
Siège social : Le Monolithe, 60 avenue Rockefeller, 69008 Lyon
521 237 131 RCS Lyon

(la « **Société** »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 20 JANVIER 2026

[…]

PREMIERE DECISION

Constatation de la démission de Monsieur Ronald Fritz de ses fonctions de Président de la Société

L'Associé Unique, (…), constate la démission de Monsieur Ronald Fritz de ses fonctions de Président de la Société, avec effet au 6 janvier 2026.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

DEUXIEME DECISION

Nomination de Madame Cécile Quillard en qualité de nouveau Président de la Société

L'Associé Unique, en conséquence de l'adoption de la précédente décision, décide, de nommer en qualité de nouveau Président de la Société, pour une durée indéterminée et à compter du 6 janvier 2026 :

- Madame Cécile Quillard, née le 22 février 1965 à Caen (14), ayant son domicile situé 605 chemin des Perrières, 38410 Vaulnaveys-le-Haut, de nationalité française.

L'Associé Unique décide que Madame Cécile Quillard ne sera pas rémunérée au titre de ses fonctions. Toutefois, elle pourra prétendre, sur présentation des justificatifs, au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement exposés dans le cadre de l'accomplissement de son mandat.

Madame Cécile Quillard a fait savoir par avance qu'elle acceptait les fonctions de Président pour le cas où elles lui seraient confiées, et qu'elle satisfait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

TROISIEME DECISION

Nomination de Monsieur Robert Payne en qualité de Directeur Général de la Société

L'Associé Unique décide de nommer en qualité de Directeur Général de la Société pour une durée indéterminée et à compter du 21 janvier 2026 :

- Monsieur Robert Payne, né le 28 décembre 1974 en Géorgie (États-Unis d'Amérique), ayant son domicile situé 535 River View Drive, 30014-7731, Covington, Géorgie (États-Unis d'Amérique), de nationalité américaine.

Docusign Envelope ID: 1D5D4AA3-0071-4C67-9C19-0C84CEB7B2B2

L'Associé Unique décide que Monsieur Robert Payne ne sera pas rémunéré au titre de ses fonctions. Toutefois, il pourra prétendre, sur présentation des justificatifs, au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement exposés dans le cadre de l'accomplissement de son mandat.

Monsieur Robert Payne a fait savoir par avance qu'il acceptait les fonctions de Directeur Général pour le cas où elles lui seraient confiées, et qu'il satisfait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

QUATRIEME DECISION

Pouvoir pour l'accomplissement de formalités

L'Associé Unique décide de conférer tout pouvoir au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de procéder à toutes les formalités prescrites par la loi relativement à l'une ou plusieurs des décisions adoptées aux termes des présentes décisions.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

[…]

Extrait certifié conforme

Signed by:
Cecile Quillard
C1DD780BAE3D428...

Le Président
Cécile Quillard

Docusign Envelope ID: 1D5D4AA3-0071-4C67-9C19-0C84CEB7B2B2

Translation for information purposes only

TECH SOFT 3D
Société par actions simplifiée with a share capital of 2 euros
Registered office: Le Monolithe, 60 avenue Rockefeller, 69008 Lyon
521 237 131 RCS Lyon

(the "**Company**")

EXCERPT FROM THE MINUTES OF THE DECISIONS OF THE SOLE SHAREHOLDER DATED 20 JANUARY 2026

[…]

FIRST DECISION

Acknowledgement of the resignation of Mr Ronald Fritz from his position as President of the Company

The Sole Shareholder, (…), acknowledges the resignation of Mr. Ronald Fritz from his position as President of the Company, effective as of 6 January 2026.

This decision is adopted by the Sole Shareholder.

SECOND DECISION

Appointment of Ms. Cécile Quillard as new President of the Company

The Sole Shareholder, as a consequence of the adoption of the previous decision, resolves to appoint as new President of the Company, for an indefinite period and effective as of 6 January 2026:

- Ms. Cécile Quillard, born on 22 February 1965 in Caen (14), residing at 605 chemin des Perrières, 38410 Vaulnaveys-le-Haut, a French citizen,

The Sole Shareholder resolves that Ms. Cécile Quillard will not receive any remuneration for her duties. However, she will be entitled, on presentation of supporting documents, to reimbursement of her representation and travel expenses incurred in the performance of her duties.

Ms. Cécile Quillard has made it known in advance that she accepts the duties of President should they be entrusted to her, and that she satisfies all the conditions required by law and regulations for the exercise of said duties.

This decision is adopted by the Sole Shareholder.

THIRD DECISION

Appointment of Mr. Robert Payne as Managing Director of the Company

The Sole Shareholder resolves to appoint as Managing Director of the Company, for an indefinite period and effective as of 21 January 2026:

- Mr. Robert Payne, born on 28 December 1974 in Georgia (U.S.A.), residing at 535 River View Drive, 30014-7731, Covington, Georgia (U.S.A.), a U.S. citizen,

Docusign Envelope ID: 1D5D4AA3-0071-4C67-9C19-0C84CEB7B2B2

The Sole Shareholder resolves that Mr. Robert Payne will not receive any remuneration for his duties. However, he will be entitled, on presentation of supporting documents, to reimbursement of his representation and travel expenses incurred in the performance of his duties.

Mr. Robert Payne has made it known in advance that he accepts the duties of Managing Director should they be entrusted to him, and that he satisfies all the conditions required by law and regulations for the exercise of said duties.

This decision is adopted by the Sole Shareholder.

FOURTH DECISION

Power to carry out formalities

The Sole Shareholder resolves to confer full powers on the bearer of an original, copy or extract of these minutes to carry out all formalities required by law in respect of one or more of the decisions adopted under the terms of these resolutions.

This decision is adopted by the Sole Shareholder.

[…]

Excerpt certified true and accurate

The President
Cécile Quillard